

Qu'est-ce que le CNPF ?

Le Centre National de la Propriété Forestière est un établissement public qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable. Il en existe une délégation dans chaque région, le **Centre Régional de la Propriété Forestière** (CRPF).

Savoir-faire :

- Compétences techniques pour répondre à vos questions sur la forêt,
- Conseils pour améliorer la gestion de votre propriété,
- Agrément des Plans Simples de Gestion

Qui est Fransylva ?

Fransylva est la marque des syndicats des propriétaires forestiers privés qui sont les seuls organismes professionnels, régis par le Code du Travail (loi de 1884), représentant tous les propriétaires forestiers adhérents.

Le département des Bouches-du-Rhône peut compter sur Fransylva 13 qui dénombre environ 600 adhérents qui possèdent environ 20 000 ha.

En adhérant au Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteur des Bouches du Rhône, lui-même adhérent de l'Union Régionale et de la Fédération Nationale des Forestiers Privés de France qui représente les forestiers privés au niveau national et européen, **les propriétaires forestiers privés sont représentés, défendus, informés, écoutés, conseillés et assurés**, car tout propriétaire est responsable des accidents causés par les arbres de sa forêt.

Ainsi, ils bénéficient automatiquement des dispositions du contrat d'assurance responsabilité civile qui couvre l'ensemble des forêts déclarées. L'appartenance à Fransylva 13 leur permet d'assurer à un tarif très avantageux votre forêt contre les dommages causés par l'incendie ou les tempêtes : c'est « **Sylvassur** ». Mais ils peuvent aussi participer au développement de la filière bois en investissant au travers de l'association de Business Angels « **Forinvest** ».

COORDONNÉES

Centre Régional de la Propriété Forestière

7, impasse Ricard Digne, 13 004 MARSEILLE

04 95 04 59 04 - paca@crpf.fr - www.cnpf.fr/paca

FRANSYLVA 13

Pavillon du Roy René - Valabre - BP 50027-13541 Gardanne Cedex

<http://fransylva-paca.fr/wp/syndicat-13/>



Création graphique :
Karine Girault
Crédit photo : CRPF
PACA @ CNPF



INVITATION

Journée de réflexion

Vendredi 16 juin 2017

De 10h à 17h00 à Vitrolles (13)



PÉRIL SUR LA VILLE OU FORÊT EN DANGER

*Journée animée par Fransylva 13 à
l'occasion de son assemblée générale*

*avec la participation de Annick Makala
et Charles Dereix*

**Participation gratuite
et inscription obligatoire**

**Avant le 9 juin
par courriel : syndicat-13@foretpriveefrancaise.com**





Les problématiques « Feu de forêt »

proposées par Fransylva 13

« Oui nos forêts sont en danger, Non le feu de forêt n'est pas un risque naturel à comparer aux tempêtes ou aux séismes c'est un risque totalement produit par la main de l'homme

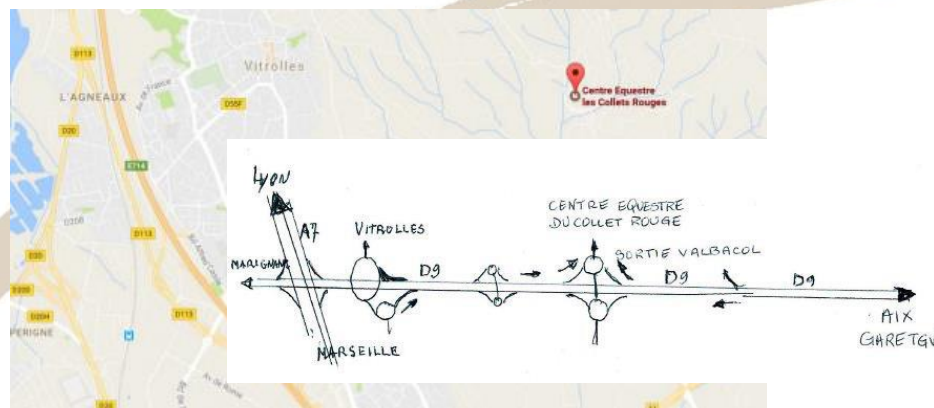
Avec les effets du changement climatique, ce risque et ses conséquences vont s'aggraver. Eviter que la forêt ne brûle doit être l'affaire de tous, ce n'est pas à nous forestiers de porter seuls le fardeau de ce fléau et d'assumer les conséquences et les contraintes d'une politique de DFCI imaginée sans nous.

Venez partager les témoignages de ceux qui ont été victimes ou acteurs des dramatiques incendies de l'été dernier.

Venez découvrir des actions positives.

Réfléchissons ensemble à de nouvelles propositions comme les nouvelles économies liées aux services environnementaux rendus par la forêt.

Nous soulèverons les questions liées au coût global des incendies et des politiques de défense, des impacts sur les femmes et les hommes qui en sont victimes. Nous nous interrogerons sur les conséquences des incendies sur les services éco-systémiques rendus par la forêt ou sur le bilan carbone. Nous réfléchirons sur les moyens pour dynamiser la gestion de nos forêts et la voix de la Forêt Privée. »



LIEU : CENTRE ÉQUESTRE DES COLLETS ROUGES, Route de Valbacol, 13127 Vitrolles

Programme



- 9h45 – Rendez-vous au centre équestre des Collets Rouges

- 10h00 – 12h30

- **Présentation de la mission d'évaluation relative à la défense des forêts contre l'incendie** – Annick Makala (CGEDD*) et Charles Dereix (CGAAER**)

- **Témoignages des victimes et des acteurs** – SDIS, CCCF, ...

- **Exposé d'actions positives**

- **L'ASL des 4 Termes et du Plateau de l'Arbois** – CRPF PACA (Pierre Delenne)/Fransylva 13 (Luc Dubois)
- **Actions en forêt privée sur la commune de Ventabren** - CRPF PACA (Nicolas Joly)/Fransylva 13 (Robert Pieulle)

- **Des propositions nouvelles par des forestiers privés**

- **La voix de la Forêt Privée dans le cadre du Programme Régional de la Forêt et du Bois**

- **Sylvassur : assurances dommages, incendies, tempêtes**

- **Conclusions**

- 12h30 – 14h00 : **Repas** (participation de 25 € avec inscription à l'ordre du Syndicat des Forestiers Privés des Bouches-du-Rhône)

- 14h00 – 17h00

Poursuite des échanges et visite des sites incendiés

* CGEDD : Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable

** CGAAER : Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux

Pensez à vous inscrire !



<http://fransylva-paca.fr/wp/syndicat-13/>